

Yves Jean, président de l'université de Poitiers sans éthique, appelle les étudiants à faire barrage au FN

écrit par Maxime | 28 avril 2017

De: "cabinet presidency" <cabinet.presidence@univ-poitiers.fr>
À: perso@ml.univ-poitiers.fr, "info etu" <info.etu@ml.univ-poitiers.fr>
Envoyé: Vendredi 28 Avril 2017 09:35:52
Objet: [info.etu] Message du Président de l'université : appel à voter contre Madame Le Pen

Madame, Monsieur, chère collègue, cher collègue,

Le 25 avril, le bureau de la Conférence des Présidents d'Universités a appelé à voter contre "l'extrémisme que porte la candidature" de Madame Le Pen, appel que je soutiens.

A titre personnel, pour le président d'une université fondée en 1431 dont la richesse est la présence, depuis de nombreuses décennies, de plus de 4 000 étudiants internationaux qui ont fait le choix de poursuivre leurs études à Poitiers, originaires de 122 pays, université dont la politique de solidarité internationale s'est encore récemment manifestée par l'accueil d'étudiants réfugiés syriens après le soutien aux étudiants et collègues de Haïti.

Pour le président d'une université pluridisciplinaire dont la finalité est d'éduquer à la citoyenneté, au sens critique, qui est la troisième université en France concernée par ERASMUS favorisant la mobilité en Europe, une université citoyenne qui ouvre gratuitement 300 cours aux habitants, dont l'université inter-âge accueille 1 000 personnes. Grâce à l'engagement professionnel de chacune et chacun d'entre vous, notre université est internationale, solidaire et citoyenne; au regard de cela il est évident qu'il faut faire barrage à la candidature de Marine Le Pen dont le projet est totalement à l'opposé non seulement de cette ouverture à la diffusion des connaissances au plus grand nombre, à la citoyenneté, à l'Europe et au monde mais également des valeurs et traditions universitaires au sein desquelles la tolérance occupe une place essentielle.

Le courrier envoyé par le président de l'université. - DR

"C'est ma mission"

Marie-France Garaud est née à Poitiers et elle était liée, par sa famille, au monde juridique et universitaire de cette ville.

Or, voici que le président de l'université y appelle à faire barrage au Front national :

De: "cabinet.presidence" <cabinet.presidence@univ-poitiers.fr>
À: perso@ml.univ-poitiers.fr, "info etu" <info.etu@ml.univ-poitiers.fr>
Envoyé: Vendredi 28 Avril 2017 08:35:52
Objet: [info etu] Message du Président de l'université : appel à voter contre Madame Le Pen

Madame, Monsieur, chère collègue, cher collègue,

Le 25 avril, le bureau de la Conférence des Présidents d'Université a appelé à voter contre Toutbénisme qui porte la candidature de Madame Le Pen, appel que je soutiens.

A titre personnel, pour la président d'une université fondée en 1421 dont la richesse est la présence, depuis de nombreuses décennies, de plus de 4 000 étudiants internationaux qui ont fait le choix de poursuivre leurs études à Poitiers, originaires de 122 pays, université dont la politique de solidarité internationale s'est encore récemment manifestée par l'accueil d'étudiants réfugiés syriens après le soutien aux étudiants et collègues de Haïti.

Pour la président d'une université pluridisciplinaire dont la finalité est d'éduquer à la citoyenneté, au sens critique, qui est la troisième université en France concernée par l'ERASMUS favorisant la mobilité en Europe, une université citoyenne qui ouvre gratuitement 500 cours aux habitants, dont l'université inter-âge accueille 1 000 personnes. Grâce à l'engagement professionnel de chacune et chacun d'entre vous, notre université est internationale, solidaire et citoyenne; au regard de cela il est évident qu'il faut faire barrage à la candidature de Marine Le Pen dont le projet est totalement à l'opposé non seulement de cette ouverture à la diffusion des connaissances au plus grand nombre, à la citoyenneté, à l'Europe et au monde mais également des valeurs et traditions universitaires au sein desquelles la tolérance occupe une place essentielle.

Le courrier envoyé par le président de l'université. - (28)

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/vienne/poitiers/poitiers-president-universite-appelle-faire-barrage-au-fn-1243109.html>

M. Verdin, le représentant local du parti, indique qu'il compte porter plainte.

Comme le rappelle le professeur Taillefait, la neutralité des agents publics est une grande loi du service public, l'une de ces lois qui ont émergé avec les services publics au siècle dernier :

« Le principe d'égalité d'accès au service public, et au sein de celui-ci, a une valeur constitutionnelle qui fonde certaines de ces obligations. La neutralité du service public, l'une d'entre elles, constitue un impératif de valeur constitutionnelle (7). Il emporte pour les agents publics obligation de réserve et de neutralité politique, religieuse et commerciale dans leurs relations avec les usagers. Il n'est pas possible de revenir, compte tenu des dimensions de cette étude, sur ce principe et sur l'évolution de son soubassement constitutionnel qu'est la laïcité de la République. On retiendra simplement que le principe de neutralité vise l'expression de toutes les opinions (politique, syndicale, religieuse et «a-religieuse», etc.) mais que le principe de laïcité du service public est, entre autre, l'expression d'une neutralité religieuse. Les exigences de neutralité initialement plus fortes pour les enseignants (8) ont pu être généralisées à

l'ensemble des agents de l'administration. Tous les agents publics bénéficient de la liberté de conscience, mais « le principe de laïcité fait obstacle à ce qu'ils disposent, dans le cadre du service public, du droit de manifester leurs croyances religieuses » (9). Non seulement les signes et tenues dont le port par lui-même exprime ostensiblement une appartenance religieuse sont interdits, mais aussi ceux dont le port ne manifeste ostensiblement une appartenance religieuse qu'en raison du comportement de l'agent (10) ».

<http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/nouveaux-cahiers-du-conseil/cahier-n-37/constitution-et-fonction-publique.115643.html>

Complément de Christine Tasin

On lira sans étonnement le “je persiste et signe ” d'Yves Jean, qui met en avant son militantisme anti-raciste (comme si le racisme avait quoi que ce soit à voir avec le FN, mais passons), piétinant ainsi l'éthique attendue de tout fonctionnaire. Celui qui est payé par l'Etat peut, à titre privé, sur un blog ou sur facebook, faire partager ses prises de position politiques, il n'a pas le droit, comme Maxime le rappelle ci-dessus, d'utiliser ses fonctions pour faire du prosélytisme auprès des étudiants. C'est une faute grave;

Mais apparemment le quidam est tellement sûr de son impunité qu'il s'en moque, comme [Alain Bonnin](#), le Président de l'Université de Bourgogne, et Frédéric Dardel, président de l'université Paris-Descartes,

coupables de la même faute.